



Assemblée Générale COMPTE RENDU réunion du 8 juin 2023

Membres présents: Pascal Malgouyard, François Guettard, Nelly Duperrier, Catherine Rolin, Pascal Mantaut, Catherine Guettard, Jean-Marc Chauvaux, François Colom, Paul Michalon, Thomas Raoulx, Dominique Durand, Patrice Giraud, Tom Païs, Etienne Schenck, Béatrice Huon, Elodie Marcon, Salomé Dibi, Aurélie Béal,

Pouvoir : Françoise Michalon, Françoise Malgouyard, Béatrice Wanert

Elus : Agnès Quentin-Nodin,

Président de séance : Jean-Marc Chauvaux

Secrétaire : François Colom

Ouverture : Jean-Marc

Mot d'accueil et présentation du programme de l'AG.

Alimentation/ consommation/ déchets : Catherine R.

Opération « Ciel Etoilé » pour l'extinction des lumières urbaines dans les communes de la CCRC.

L'enquête menée de janvier à mars 2022 a montré que 7 communes sur 13 pratiquent déjà l'extinction nocturne le l'éclairage public. Des échanges ont eu lieu avec l' élu à l'environnement de la CCRC. Cette opération serait également à suivre avec les commerçants.

Café de la réparation : discussions en cours, avec recherche de ce qui se fait alentour (Tournon/ Valence) et en collaboration avec la CCRC (gestion déchets)

Pour la suite, on aimerait relancer des ateliers de fabrication, et proposer une mise à jour de la plaquette « consommer local »

Participation aux tartinades de la fête de la nature : mise en pratique d'une politique Zéro déchets, couronnée de succès.

Déplacements : Paul

- Nous sommes en relation avec les élus pour la mise en place de nouveaux aménagements (en particulier vers la voie Bleue)
- En recherche d'installation d'un vélocicste sur le secteur de Saint Péray,
- Collège à vélo : l'opération lancée avec la collaboration des enseignants du collège continue sur un rythme régulier (6 fois par an). L'opération se diffuse également vers les écoles primaires qui programment également des journées déplacement « mode doux » les veilles de vacances.
- Etude sur la circulation dans le quartier Maladière : échanges avec la mairie concernant nos remarques sur l'aménagement de ce quartier.
- Comptage au pont Mistral.
- Fête de la nature, accompagnement / organisation covoiturage
- Végétalisation : maintenant, deux rues sont végétalisées dans Saint Péray. On aimerait voir ce concept se développer sur de nouvelles voies.

Energie : François

Information au public :

- présence du groupe sur des évènements publics (fête de la nature, alternatives au bord du Rhône)
- Création/ diffusion de la plaquette « Economie d'énergie au quotidien »

Photovoltaïque :

- AMI des écoles en lien avec Aurance Energies : Aides à la mise en place de réunions publique (Saint Péray, Cornas). Inauguration la semaine dernière de la première installation sur l'école maternelle du quai.
- Préparer le support des installation en exploitation. Formation des bénévoles sur outils de supervision
- Répondre aux autres projets de solarisation (Temple, Sainte Famille, particuliers)

Dans le cadre de la collaboration avec Aurance Energie, les travaux d'avant projet (consultation, administratif) sont nombreux. L'implication des bénévoles rend possible la mise en place de ces projets.

Toulaud : Aurélie

- Mise en place d'un partenariat avec l'association Entraide & Abris : organisation soirée pizza au centre social
- Thème 2022 sur les déchets : participation aux évènements de la commune pour une dynamique zéro déchet et tri sélectif (en lien avec CCRC) – bar à sirop, apport vaisselle perso,.... Sensibilisation des écoliers et mise en application avec les écoles, Kermesse, Trail Toulaud, Lou Vento.
- Antenne 5G : créer du liant pour une association qui s'est créée autour de ce thème. Réunion organisée avec CCRC.
- Collège à Vélo : l'expérience Saint Péray a été exporté dans les collèges de la Drôme qui ont pu utiliser les documents formalisés pour engager cette opération dans 26 collèges drômois.
- Trail 1ier Avril : fléchage tissus en lieu et place de la rubalise. Organisation tri et tartinaade.
- Lou Ventou : on retire le plastique (barquette/ assiettes)

Citoyenneté : Tom

Controverses à la médiathèque en 2022 – 4 débats organisées

- Médias
- Revenu universel
- Vigne & nature
- au 101 – projection de « La part des autres » (sécurité alimentaire)

Depuis, une nouvelle organisée sur la monnaie libre – la June – en mars.

D'autre controverse en préparation

- la Sécurité Sociale de la mort
- Le travail dans un monde en transition

Agriculture : Dominique

l'activité 2022 du groupe agriculture a porté quasi exclusivement sur l'organisation et la tenue de la Fête de la Nature du 18 au 22 mai 2022.

Le thème était la biodiversité , la Fête de la Nature est une manifestation nationale annuelle. Yapluka agriculture a organisé cette manifestation avec les autres groupes de Yapluka, et d'autres organisations comme Agri Bio 07, l' AMAP de ST PERAY, la CCRC , et la commune de ST PERAY (à travers des prêts de salle).

Les temps forts et les différents événements :

- le jeudi 19/05 le soir au Cep, projection et conférence de Béatrice KREMER-COCHET et Gilbert COCHET naturalistes sur le thème " ré-ensauvager pour plus de biodiversité" Très belle et intéressante intervention de naturalistes ayant une très grande expérience de terrain dans le monde entier et des talents indéniables de pédagogues. Belle introduction à nos journées..
- Vendredi à la médiathèque de ST PERAY : expo de livres autour de la nature et de panneaux sur Crussol Natura 2000 (de la CCRC) et Biodiversité et vignes (des syndicats de vignerons de CORNAS et ST PERAY) Expo qui s'est poursuivi une quinzaine e jours. Le soir controverse (animé par TOM du groupe

citoyenneté) sur le thème les vignes et la nature. avec une trentaine de personnes. Cela a donné lieu à un riche débat entre habitants de St Péray et les vignerons présents. Nous étions (Yapluka) tout à fait dans notre rôle de passerelle et promotion de lieu d'échange entre agriculteurs et citoyens.

- Le samedi et dimanche différents ateliers et visites :
- Atelier " sol vivant" chez Biotom, permaculture chez Jarditerre, " la vie dans le compost".
- Un atelier construction de nichoirs et hôtel à insectes,
- visites de fermes : celle du paysan boulanger la Pelle des Coyotes, du Domaine de Lorient, de ferme de Chazal
- en parallèle de la culture avec la compagnie CIE Tout Cour , plastic Tac.
- un parcours guidé à la découverte des orchidées dans la zone Natura 2000 de Crussol le dimanche matin matin et un atelier découverte des plantes sauvages comestibles (animation Tom Raoulx) le dimanche après-midi.
-
- Il faut souligner le succès et l'intérêt d'un atelier samedi après midi dans les vignes de Cornas, grâce à la qualité des intervenants et des échanges avec un public varié (grand public + vignerons) . Le thème était "ré-ensauvageons les vignes de Cornas" Cette randonnée (petite en distance mais longue en temps presque 3 hrs) a attiré une 40 de personnes autour de Sébastien BLACHE paysan naturaliste (ferme du Grand Laval dans la Drôme) et de Baptiste MORIZOT philosophe de terrain , pisteur philosophe du vivant qui réfléchit et écrit sur les relations entre humains et non-humains. Un après midi passé avec un praticien et un intellectuel qui s'adressent à des citoyens et professionnels pour élever nos connaissances et consciences, tout ce que nous aimons à Yapluka !!
- Le dimanche en fin d'après midi nous avons terminé ces 3 jours "naturels" en mode festif avec le groupe folk Mozaïk Trio au Parc de Chavaran.
- Bilan : 450 participants (certains présents sur plusieurs ateliers) A refaire malgré une grosse implication de beaucoup de personnes, des temps forts avec des intervenants "attractifs" indispensables si on vise plus de grand public, améliorer fortement les actions vers les enfants et le public jeune qui est un des objectif principal de la fête de la nature. , Déficit de 1500 €

Vote du rapport d'activité :

voté à l'unanimité

Comptes : Pascal

Les comptes sont réalisés pour l'exercice 2022 (1/1/22 au 31/12/2022)

Les grandes lignes :

- - déficit sur l'année 2022 : principalement lié aux animations de la fête de la nature. Ceci était connu d'avance et assumé, dans la mesure où les finances de l'association le permettait.
- - A noter les opérations de trésorerie suivantes aidées par Yapluka et remboursées par les utilisateurs
 - achat matériel et plantes pour le jardin partagé – pour un montant de 80€
 - Etudes pour l'habitat partagé – pour un montant de 3000€

Voir présentation du rapport financier en annexe

Vote du rapport financier :

voté à l'unanimité

Rapport Moral :

La déclaration suivante a été présentée

«

Introduction :

Il nous paraît important après 6 ans d'existence de revenir d'abord sur nos objectifs, notre raison d'être . En effet malgré de belles réalisations comme nous l'a encore montré le rapport d'activité, nous éprouvons certaines difficultés et un certain essoufflement qui nous oblige à faire le point sérieusement sur notre orientation et notre fonctionnement pour mieux continuer....

1. "Ligne (méthode) YAPLUKA" : ("avec" ou "contre")

Rappel de l'objet de YAPLUKA défini dans les statuts (Art 2 : Objets) : « Association qui a pour objet de promouvoir la transition énergétique, écologique, sociale, solidaire, personnelle et collective sur nos territoires en toute indépendance et en étroite coopération avec tous les groupes, mouvements, collectivités territoriales et structures associatives ayant le même but. Elle est née le 1er avril 2017 du travail d'une équipe suite à la projection du film « DEMAIN »; elle a son siège à Saint-Péray et accueille toutes les bonnes volontés du Pays de Crussol. »

Yapluka agit pour la transition globale " en toute indépendance et en étroite collaboration avec tous les groupes", la certaine reconnaissance (pourrez t on parler de notre image de marque ?) de notre association sur notre territoire dépend en partie des actions que nous avons pu mener en concertation avec différents groupes les élus, collectivités, syndicatsNous avons toujours préféré agir **avec** que contre. Nous avons conscience que cette ligne de conduite peut parfois paraître difficile à tenir sur certain sujet.

Par exemple : Peut on affirmer une opposition de principe à un projet qui ne semble pas aller dans le bon sens de la transition énergétique, tout en respectant le choix fait par des élus (de la CCRC) et en gardant des relations constructives avec eux pour d'autres projets ?

- illustration concrète : faut il ?, fallait il affirmer **une** position par rapport au projet de déviation de Cornas ?

Ce questionnement est révélateur d'une certaine contradiction sur un sujet complexe.

Ce questionnement est **naturel** et peut se reproduire, se reposera inévitablement, d'autant plus que la mise en place de la transition génère et **générera** des tensions fortes entraînées inévitablement par la nécessité de changer en **profondeur et rapidement** nos comportements individuels et les projets et réalisations collectives.

Il nous semble (le CA) que plusieurs formes d'action sont possibles et complémentaires dans le cadre de la transition, et que la diversité des groupe/associations qui luttent sincèrement pour le changement peuvent mettre en œuvre des formes d'action différentes et **complémentaires**.

La "biodiversité" (modes d'actions différents) au niveau de différentes associations ayant des buts similaires ("protéger / sauver la planète") est **naturelle** et même **souhaitable**; leurs actions se renforcent mutuellement.

Yapluka depuis sa création et jusqu'à présent a souhaité **donner envie**, défricher des idées, mettre en mouvement et entraîner les citoyens (et élus ?) vers des projets à notre échelle

Etes vous d'accord avec cette "ligne de conduite" inscrite dans les statuts ? : Continuer à affirmer nos convictions et à construire ensemble (avec d'autres organisations, CCRC) dans la recherche de l'efficacité .

Mise au vote

2. Rôle et fonctionnement du CA

Nous ressentons le besoin de revoir l'organisation du travail et le mode de fonctionnement du CA

Nous voudrions rappeler le rôle et le fonctionnement du CA que vous allez élire :

Rappel statuts : ARTICLE 10 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il fonctionne de manière collégiale.

Il est composé d'au moins 5 membres. Il est chargé de la coordination de l'association. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il est présidé, à tour de rôle, par chacun des membres. Un secrétaire de séance est désigné à chaque réunion. Un trésorier est chargé du suivi des comptes. Il désigne le représentant de l'association.

Rappel règlement intérieur : Article 4 – Conseil d'administration.

Il est composé d'au moins cinq membres.

Des membres sont élus par l'assemblée générale pour deux ans et des membres sont désignés par chaque commission de travail (1 membre par commission).

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Des questions à débattre (trancher) en AG

- rôle du CA : "coordination de l'association"
 - => coordonne les actions des groupes thématiques => c'est aux groupes thématiques de réaliser les actions
 - Le CA peut il s'opposer à la conduite d'une action ?
 - les groupes engagent l'image de YAPLUK, le CA peut donc ne pas souscrire à l'action d'un groupe qu'il ne jugerait pas conforme à l'objet et à l'esprit de l'association
 - peut rendre plus difficile nos actions futures / détourner certains adhérents
 - en particulier peut s'opposer à l'utilisation de la signature Yapluka pour un événement/action d'un groupe thématique
 - => proposition : ajouter au règlement intérieur : " « *les groupes engagent l'image de YAPLUKA, le CA peut ne pas souscrire à l'action d'un groupe qu'il ne jugerait pas conforme à l'objet et à l'esprit de l'association.* »
- Comment sont prises les décisions du CA ?
 - le règlement intérieur dit " **à la majorité** des membres présents ou représentés."
 - proposition de tester pendant un an (et on verra dans un an s'il faut changer le RI) : décision par processus de consentement (concepts différent de consensus)
 - consensus qd tout le monde est d'accord
 - consentement qd personne ne s'oppose (je peux ne pas être d'accord -par ex persuadé que perte de temps et énergie- mais ne pas m'y opposer...)

Mise au vote

«

S'en est suivi un débat concernant l'engagement de Yapluka sur des actions telles que l'opposition au projet de déviation.

Le débat n'a pas pu aboutir et aucun des votes prévus n'a été réalisé.

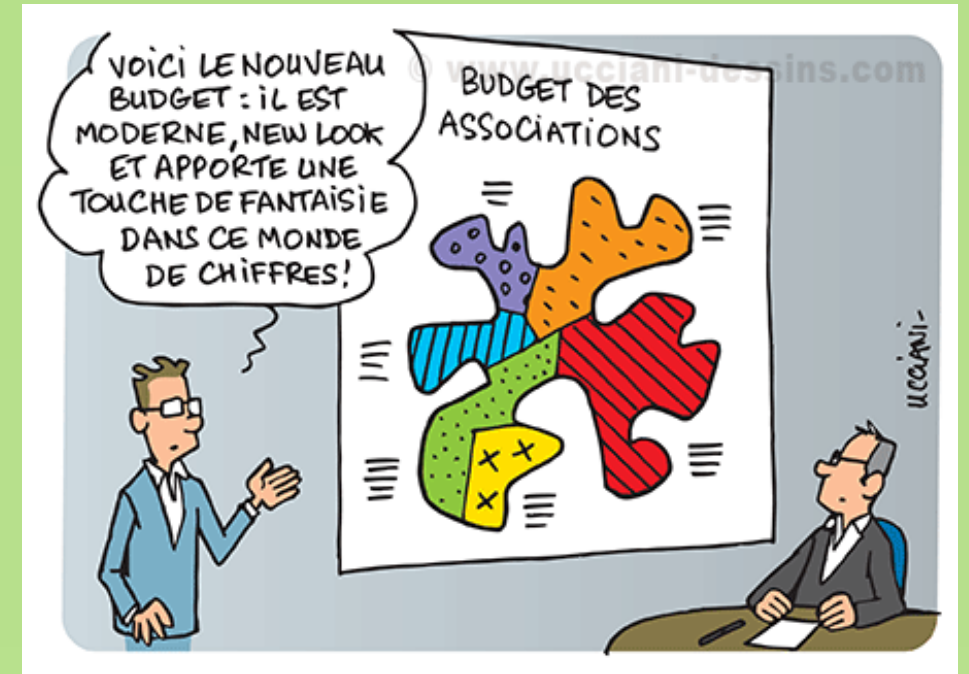
Constitution du conseil d'administration

Le CA actuel est composé de

- Catherine Guettard
- Catherine Rolin (Grp Consommation)
- François Colom
- Jean-Marc Chauvaux (Grp Energie)
- Paul Michalon (Grp Déplacements)
- Pascal Mantaut
- Aurélie Béal (Grp Toulaud)

- Alberic Mazoyer (Grp Agriculture)
- Tom Païs (Grp Citoyenneté)
- Pascal Malgouyard

Il n'y a pas eu de vote pour le renouvellement du CA lors de l'AG



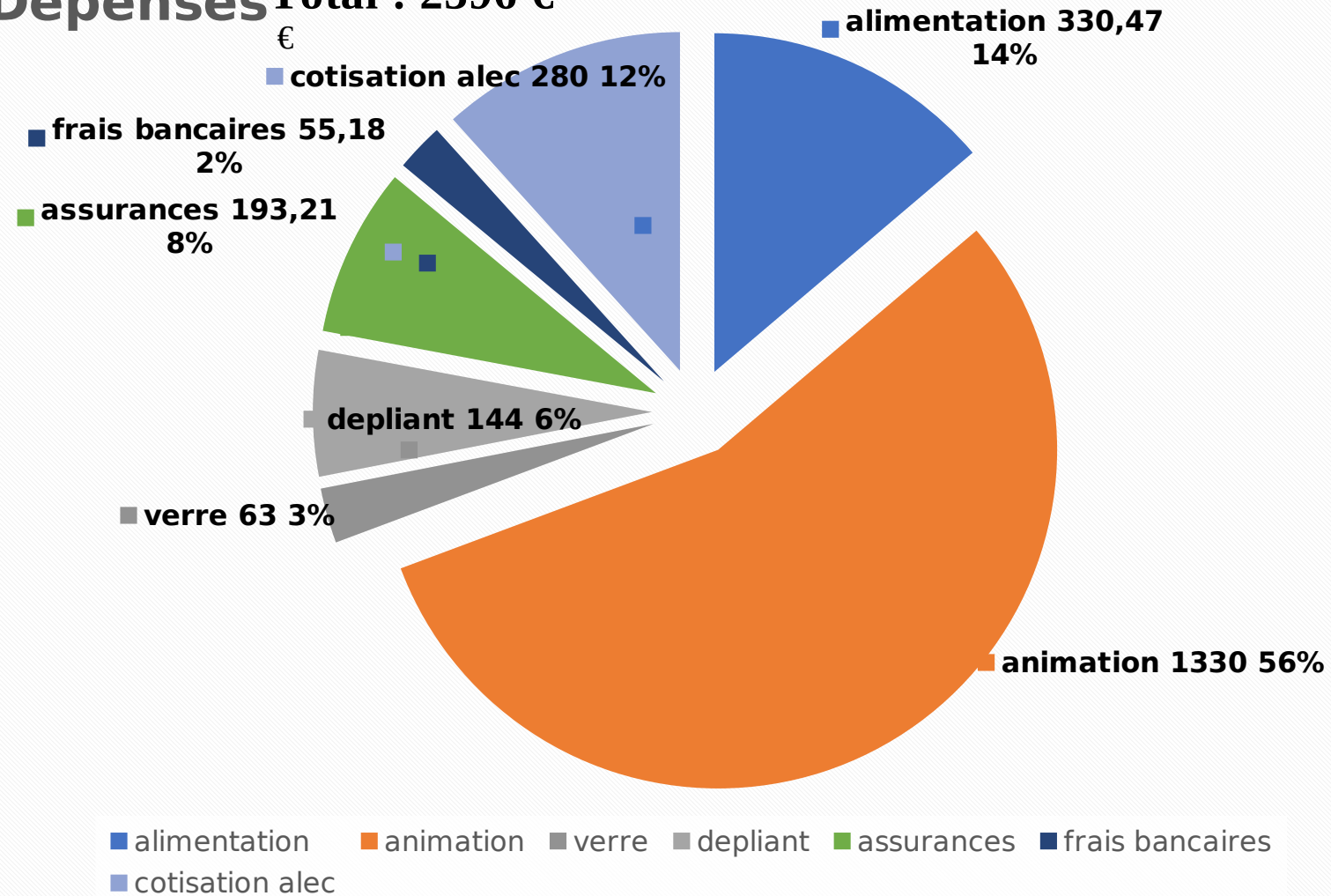
Les Sous de Yapluka !

**En 2022, nous avons reçu 1 284
€**

et nous avons dépensé 2 396€

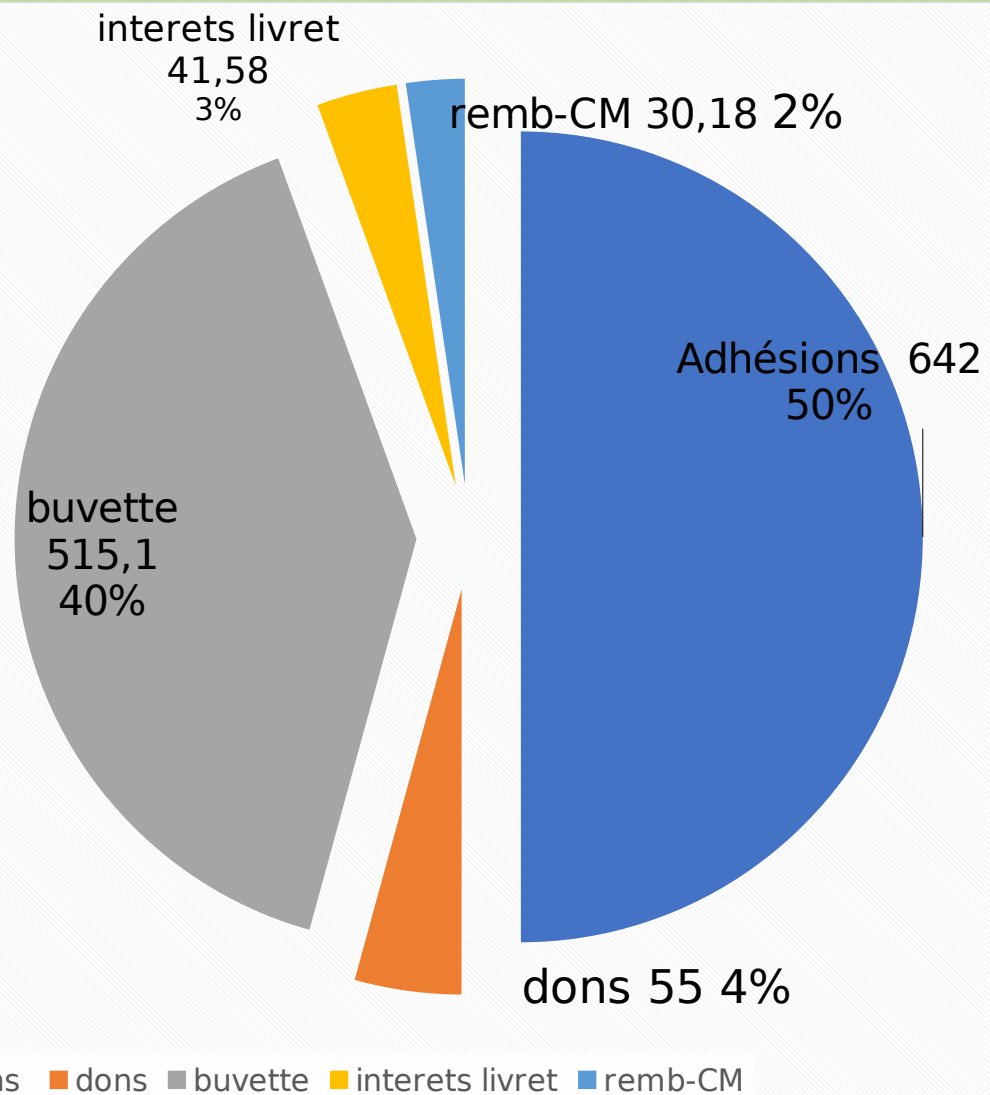
soit un résultat - de 1112 €

Dépenses Total : 2396 €



Recettes

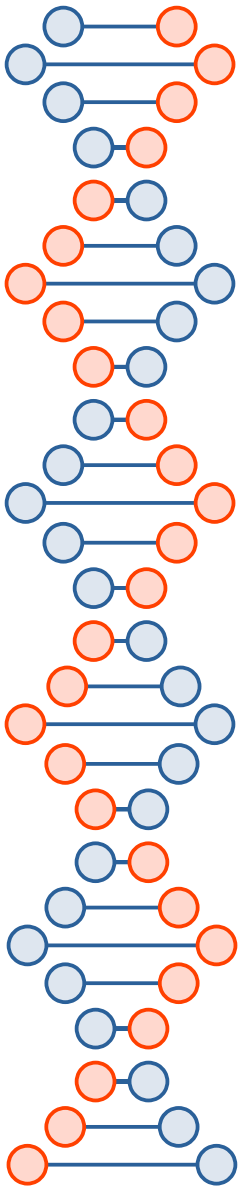
Total: 1283 €



BILAN AU 31/12/2022

ACTIF		PASSIF	
Immobilisation	0	Fond associatif	1000,00
parts sociales			3642,55
assurance	500,00	Résultat antérieurs	
Disponibilités	3 032,75	Résultat 2022	-1109,80
Banque	298,41	Solde fond associatif	3532,75
livret	2 734,34		
		charges de 2021 payées en 2022	0
Produits a recevoir			
		Produits constatés d'avance reçu en 2022 pour 2021 (adhésions)	00,00
TOTAL	3 532,75	TOTAL	3 532,75

Assemblée Générale Ordinaire
8 juin 2023

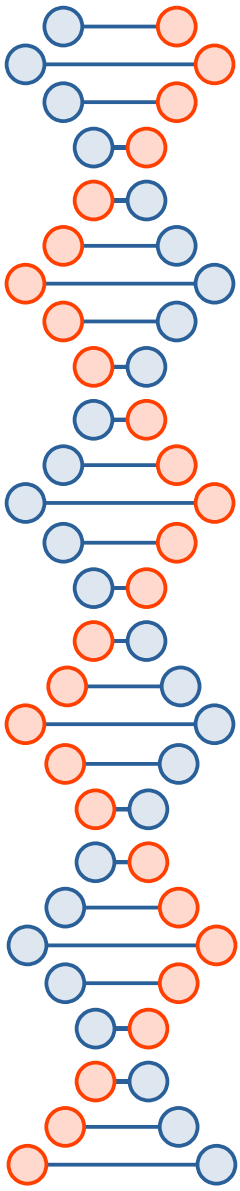


Sommaire

- Accueil
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport moral
- Élection du CA
- Table ronde orientation 2023-2024

Rapports d'activités

- Agriculture
- Citoyenneté
- Consommation
- Déplacement
- Énergie
- Toulaud



Rapport moral

« Association qui a pour objet de promouvoir la transition énergétique, écologique, [...] sur nos territoires en toute indépendance et en étroite coopération avec tous les groupes, mouvements, collectivités territoriales et structures associatives ayant le même but. »

Yapluka depuis sa création et jusqu'à présent a souhaité donner envie, défricher des idées, mettre en mouvement et entraîner les citoyens vers des projets à notre échelle

Etes vous d'accord avec cette "ligne de conduite" inscrite dans les statuts ? : Continuer à affirmer nos convictions et à construire ensemble (avec d'autres organisations, CCRC)., dans la recherche de l'efficacité .

Met au vote (après appel à Question ou commentaire sur ce sujet)



Rapport moral

Rappel règlement intérieur : Article 5 – Groupes thématiques.

« Des groupes thématiques sont constitués par les membres et validés par le conseil d'administration. Ils fonctionnent de façon autonome et rendent compte régulièrement de leur travail au conseil d'administration. »

Nous proposons d'ajouter :

« les groupes engagent l'image de YAPLUKA, le CA peut ne pas souscrire à l'action d'un groupe qu'il ne jugerait pas conforme à l'objet et à l'esprit de l'association. »

Rapport moral

Rappel règlement intérieur : Article 4 – Conseil d'administration.

« Il est composé d'au moins cinq membres.

Des membres sont élus par l'assemblée générale pour deux ans et des membres sont désignés par chaque commission de travail (1 membre par commission).

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. »

Proposition de tester pendant un an les décisions au « consentement »

Il s'agit d'une méthode qui consiste à valider une décision si aucun membre du groupe ne s'y est opposé. La prise de décision se fait de manière participative et fait appel à l'intelligence collective. La prise de décision par consentement implique que la décision sera validée lorsque plus aucune objection raisonnable ne sera énoncée.

Modification du règlement intérieur :

« Les décisions sont prises par processus de consentement avec les membres présents ou représentés. »

Met au vote (après appel à Question ou commentaire sur ce sujet)



Orientations 2023-2024

Pas de thème propre à chaque table, les débats seront transversaux et pourront se faire sur toutes les déclinaisons de la transition.

Quelques questions pour lancer les échanges :

- Dans le cadre de la transition énergétique, écologique, sociale, solidaire, individuelle et collective, **quelles sont les réalisations qui manquent** localement et pour lesquelles Yapluka pourrait travailler ?
- Quelles idées pour **rendre Yapluka plus attractif** ?
- Dans ces propositions d'actions **vers quoi je me sens attiré(e)** pour participer ?
- Ai-je un **exemple d'action concrète facile à reproduire** ? A proposer à l'assemblée.
- Des projets de groupe (agriculture, énergie,...) pour cette fin d'année sont **axés sur la sobriété**. Peut-on choisir ce cap pour 2023 ?